



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/16  
7 juin 2017

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Soixante-dix-neuvième réunion  
Bangkok, 3 – 7 juillet 2017

**RAPPORT DE LA BASE DE DONNÉES D'INVENTAIRE DES ENTREPRISES  
(DÉCISION 77/5)**

**Contexte**

1. La base de données des accords pluriannuels contient des informations pertinentes sur les activités d'élimination incluses dans les plans de mise en oeuvre des tranches des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH). Elle a été examinée et révisée à plusieurs reprises pour répondre essentiellement à des questions techniques, soulevées par les principaux utilisateurs de la base de données des accords pluriannuels.

Discussion depuis la 74<sup>e</sup> réunion

2. À la 74<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif avait demandé à l'Administrateur principal, Suivi et évaluation, et au Secrétariat de lui présenter des "options destinées à réduire le fardeau des agences bilatérales et d'exécution pour la saisie des données dans la base de données des accords pluriannuels" ainsi que des "options qui permettraient aux pays concernés de confirmer les données saisies dans la base de données des accords pluriannuels par les agences bilatérales et d'exécution" (décision 74/6b)i) et ii)). Ensuite, à sa 75<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a offert des principes généraux sur ce sujet, à savoir : éviter la répétition des données exigées en matière de présentation de rapport, inclure à l'avance les données pertinentes à partir des documents de projet à la disposition du Secrétariat afin d'éviter d'accroître le fardeau administratif, et il a aussi demandé à l'Administrateur principal, Suivi et évaluation, et au Secrétariat de "travailler étroitement avec les agences bilatérales et d'exécution à la mise en oeuvre de la décision 74/6 et de présenter un rapport au Comité exécutif sur l'état de cette mise en oeuvre à sa 76<sup>e</sup> réunion" (décision 75/6b)).

3. À la 76<sup>e</sup> réunion, l'Administratrice principale, Suivi et évaluation, a présenté le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/76/8 qui suggérait que la base de données simplifiée devrait contenir des informations uniquement au niveau de l'entreprise, incluant notamment, les volumes de HCFC à éliminer et les produits chimiques de remplacement à introduire, avec les coûts associés. Elle a annoncé aussi l'élaboration d'un formulaire à partir duquel les agences bilatérales et d'exécution pourraient inclure les

Les documents de pré-session du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

informations requises au niveau de l'entreprise et obtenir l'approbation des pays avant que ces informations ne soient transmises au Secrétariat. Ensuite, le Comité exécutif a demandé à l'Administratrice principale, Suivi et évaluation, de rendre compte à la 77<sup>e</sup> réunion de l'état de la mise en oeuvre de la décision 75/6b) (décision 76/6b)).

4. À la 77<sup>e</sup> réunion, deux agences d'exécution ont indiqué que l'intégration d'informations au niveau de l'entreprise dans la base de données imposerait un fardeau supplémentaire aux agences et aux pays. Par la suite, le Comité exécutif a demandé au Secrétariat de poursuivre les discussions avec les agences bilatérales et d'exécution sur l'inclusion, dans l'inventaire de la base de données des entreprises, d'informations pertinentes pour toutes les entreprises consommant des HCFC et ayant reçu un financement du Fonds multilatéral et il a demandé à l'Administratrice principale, Suivi et évaluation, de faire rapport à la 79<sup>e</sup> réunion (décision 77/5).

#### **Mesures prises suite à la décision 77/5**

5. En réponse à la décision 77/5, lors de la réunion de coordination inter-agences, tenue en février 2017, le Secrétariat a poursuivi les consultations avec les agences bilatérales et d'exécution sur les problèmes rencontrés pour fournir les informations requises et intégrer ces informations dans la banque de données proposée. Parmi les questions résolues avec succès figuraient : la réduction du nombre de champs qui exigent une saisie de données; l'introduction d'un menu déroulant convivial pour la saisie de données; la disponibilité de la banque de données en format Excel; la simplification des détails des informations à saisir concernant le projet. La liste des champs à saisir dans l'inventaire de la base de données des entreprises est présentée à l'Annexe I au présent document. Les formulaires ont été élaborés dans des applications Microsoft Access et Excel et envoyés aux agences d'exécution.

6. Le Secrétariat et les agences bilatérales et d'exécution ont convenu qu'entre mars et juin 2017, les données de toutes les entreprises consommant des HCFC et dont la reconversion à des technologies de remplacement a été approuvée, dans le cadre de projets indépendants ou de plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), seraient saisies dans la banque de données. Pour tous les projets futurs impliquant la reconversion d'entreprises consommant des HCFC, les données seront saisies dans le mois suivant l'approbation du projet. Dans le cas d'entreprises visées par les différents plans du secteur de la fabrication des phases I et II du PGEH, comme dans le cas de la Chine, les besoins de saisie de données seront discutés séparément en tenant compte du grand nombre d'entreprises à reconvertir dans chaque tranche de chacun des plans sectoriels. D'autres questions spécifiques seront traitées au cas par cas.

7. Un bref rapport de situation sur la mise à jour de l'Inventaire de la base de données des entreprises, en date de fin juin 2017, sera remis à la 79<sup>e</sup> réunion.

#### **RECOMMANDATION**

8. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- (a) Prendre note du rapport sur l'Inventaire de la base de données des entreprises (décision 77/5), contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/16; et
- (b) Prendre note que les agences bilatérales et d'exécution intégreront les informations pertinentes relatives aux entreprises consommant des HCFC et qui se sont reconverties avec l'aide du Fonds multilatéral, dans l'Inventaire de la base de données des entreprises.

**Annex I**

**LIST OF FIELDS FOR THE INVENTORY OF ENTERPRISES DATABASE**

<b>Field name</b>	<b>Description</b>
Country	Name of the country
Agency	Name of agency
Code	Set of letters and numbers identifying the enterprise
Enterprise	Name of the enterprise
Location	Name of the city where the enterprise is located
Stage	Stage of the HPMP relating to the enterprise
Sector	Sector related to the enterprise (e.g., aerosol, fire-fighting, foam, production, refrigeration, solvent)
Sub-sector	Name of the sub-sector within each sector
Application	Name of applications
Type	Type of project (e.g., demonstration, investment, technical assistance)
Planned completion date	Expected date of completion of the project
Actual completion date	Actual date of completion of the project
Status	Progress status (e.g., new, on-going, closed, transferred)
Project duration	Duration of project implementation from approval (in months)
Local ownership	Percentage of Article 5 ownership of the enterprise
Export to non-A5	Percentage of produce exported to non-A5 countries
Revision number	Revision number
Date of approval	Month and year of meeting when project was approved
Meeting	Meeting where the project was approved
Chemical Name1	Name of controlled substance 1 to be phased out (e.g., HCFC-22, HCFC-141b)
Consumption1 (mt)	Amount of the controlled substance 1 to be phased out (mt)
Selected alternative1	Name of alternative technology 1 or chemical 1
Chemical Phased in1 (mt)	Amount of alternative 1 being used in place of controlled chemical 1
Chemical Name2	Name of controlled substance 2 to be phased out (e.g., HCFC-22, HCFC-141b)
Consumption2 (mt)	Amount of the controlled substance 2 to be phased out (mt)
Selected alternative2	Name of alternative technology 2 or chemical 2
Chemical Phased in2 (mt)	Amount of alternative 2 being used in place of controlled chemical 1
Chemical Name3	Name of controlled substance 3 to be phased out (e.g., HCFC-22, HCFC-141b)
Consumption3 (mt)	Amount of the controlled substance 3 to be phased out (mt)
Selected alternative3	Name of alternative technology 3 or chemical 3
Chemical Phased in3 (mt)	Amount of alternative 3 being used in place of controlled chemical 3
Chemical Name4	Name of controlled substance 4 to be phased out (e.g., HCFC-22, HCFC-141b)
Consumption4 (mt)	Amount of the controlled substance 4 to be phased out (mt)
Selected alternative4	Name of alternative technology 4 or chemical 1
Chemical Phased in4 (mt)	Amount of alternative 4 being used in place of controlled chemical 4
Chemical Phased out (mt)	Total quantity of chemical phased out (mt)
Impact: (Total ODP tonnes)	Total ODP tonnes phased out
Funds approved (US \$)	Funds approved/allocated for the enterprise (US \$)
Capital cost approved (US \$)	Capital cost approved/allocated for the enterprise (US \$)
Operating cost approved (US \$)	Operating cost approved/allocated for enterprise (US \$)
Cost-effectiveness approved (US \$/kg)	Cost-effectiveness as approved (US \$/kg)
Funds disbursed (US \$)	Funds disbursed to the enterprise (US \$)

<b>Field name</b>	<b>Description</b>
Capital cost disbursed (US \$)	Capital cost disbursed to the enterprise (US \$)
Operating cost disbursed (US \$)	Operating cost disbursed to the enterprise (US \$)
Cost effectiveness actual (US \$/kg)	Actual cost effectiveness (US \$)/kg
Co-financing planned (US \$)	Co-financing by the enterprise (planned) (US \$)
Co-financing actual (US \$)	Co-financing by the enterprise (actual) (US \$)
Funds transferred (US \$)	Funds transferred from one agency to another (US \$)
Agency remarks	Text on remarks relating to the project by agency if any
Secretariat remarks	Text on remarks relating to the project by Secretariat if any
ExCom provision	Provision by the Executive Committee on the project if applicable
Date of revision	Date when records related to the enterprise are introduced
Date of report	Date of recording of disbursement to the enterprise